



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

**Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité nature et prévention des nuisances
Secrétariat de la Commission Départementale
pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
Affaire suivie par : Mme Jeanne CAMPADIEU
Tél. : 03 87 34 33 95 ou 06 71 53 75 78
Mél. : ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr**

Metz, le **13 JAN. 2023**

Madame le Maire,

Dans le cadre de l'élaboration de la carte communale de GUNTZVILLER, vous avez saisi pour avis la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), par courriel reçu le 09/12/2022.

Lors de sa réunion du 10/01/2023 cette commission a émis un avis **FAVORABLE sous réserve de protéger les deux rangées d'arbres entourant la zone d'extension en mettant en œuvre la procédure au titre de l'article L111-22 du code de l'urbanisme.**

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par subdélégation,
La Cheffe de la Division Aménagement
du Service Aménagement, Biodiversité, Eau

Béatrice VAGNER

Madame le Maire de GUNTZVILLER
24 rue du Rethal
57405 GUNTZVILLER

COPIE: DDT – PU – M. Gauthier PIERRON
Bureau d'étude ECOLOR
Sous-préfecture de SARREBOURG